

**MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE**

**DIRECTION DES RELATIONS EUROPEENNES ET INTERNATIONALES ET DE LA COOPERATION**

**APPEL D'OFFRES**

**PROGRAMME ACCES :**

**ACCUEIL DE CHERCHEURS DES PAYS D'EUROPE  
CENTRALE ET ORIENTALE DANS DES SEMINAIRES,  
COLLOQUES OU CONGRES ORGANISES EN FRANCE**

Le Bureau des affaires européennes bilatérales du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, afin de favoriser et d'intensifier les relations entre les laboratoires français et ceux des pays d'Europe centrale et orientale a mis en place un dispositif dit « **programme ACCES** » pour encourager la participation de chercheurs originaires de ces pays à des séminaires, colloques ou congrès organisés en France.

**Constitution des dossiers :**

Les dossiers doivent **être constitués et présentés par l'organisateur** de la manifestation scientifique selon le formulaire de candidature ci-joint. Ils comprennent notamment les documents suivants :

- un formulaire de demande
- un relevé d'identité bancaire du comptable chargé de la gestion de la manifestation (à l'exception des comptes personnels)
- le programme détaillé de la manifestation
- CV de chaque participant

Les demandes ne devront pas concerner des chercheurs étrangers résidant en France de façon habituelle.

**Appel d'offres**

**Financement :**

L'aide accordée couvre les frais de voyage aller-retour et/ou les frais de séjour. Les frais d'inscription peuvent aussi être pris en **charge dans quelques cas exceptionnels dûment motivés**.

**Dépôt des dossiers :**

Les dossiers **en deux exemplaires** devront être déposés au :  
**MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE**  
**Direction des relations européennes et internationales et de la coopération**  
**Sous-direction des affaires européennes et multilatérales**  
**Bureau des affaires européennes bilatérales**  
**Mme Elisabeth LEGRAND**  
**1 rue Descartes**  
**75231 PARIS cedex 05**

au moins **quatre mois** avant la date prévue de la manifestation. Il seront expertisés dans les trois à quatre mois qui suivent la date de la réception.

**MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE**

**DIRECTION DES RELATIONS EUROPEENNES ET INTERNATIONALES  
ET DE LA COOPERATION**

**ACCUEIL DE CHERCHEURS DES PAYS D'EUROPE  
CENTRALE ET ORIENTALE DANS DES SEMINAIRES,  
COLLOQUES OU CONGRES ORGANISES EN FRANCE**

**PROGRAMME ACCES**

*A retourner en 2 exemplaires*

Date de la demande :

*1. Organisateur de la manifestation (1) :*

Nom :

Adresse :

Tel :

Compte bancaire ou postal (1) :

*2. Thème de la manifestation et programme détaillé (2) :*

*3. Date et durée :*

*(1) joindre un relevé d'identité bancaire d'un comptable dûment habilité*

*(2) joindre le programme en annexe et le budget prévisionnel de la manifestation.*

*4. Personnalité(s) scientifique(s) invitées (3) :*

NOM(S) :

NATIONALITE :

FONCTIONS :

*5. Allocation demandée (4) :*

Frais de voyage :

Frais de séjour :

Frais d'inscription (éventuellement) :

Total :

*6. Justification de l'intérêt de la participation demandée :*

*SIGNATURE DU DEMANDEUR*

*(3) joindre les C.V.*

*(4) joindre une annexe financière si nécessaire.*